



Bachelor GAPI Gestionnaire d'Actifs et de Patrimoines Immobiliers

Public concerné :

- Niveau d'entrée Bac+2 ou Titre RNCP certifié de niveau III (Niveau 5 *CEC)
 - Admission sur dossier et entretien
- *Cadre européen des certifications

Validation :

- Diplôme titre RNCP de niveau II reconnu par l'État (Niveau 6 *CEC)
Gestionnaire d'Actifs et de Patrimoines Immobiliers
Publication au J.O. du 05/08/2017 - Certificateur Sciences-U-EFAB
- *Cadre européen des certifications

Objectifs de la formation :

Former des professionnels reconnus maîtrisant les savoirs juridiques, financiers, techniques, fiscaux et sociaux de la gestion de patrimoine immobilier.

Le Gestionnaire d'Actifs et de Patrimoines Immobiliers est un expert en gestion, valorisation et optimisation de tous types de patrimoines immobiliers placés sous sa responsabilité : logements en accession et intermédiaires, logements sociaux, immeubles de bureaux et d'activités, locaux commerciaux, résidences étudiantes, résidences de loisirs et de vacances, EHPAD, patrimoine de collectivités etc.

Alternance :

- Formation organisée selon la pédagogie de l'alternance
- Rythme : 1 semaine de formation toutes les 3 semaines de septembre à juillet

Statut :

- Salarié en contrat d'apprentissage

Métiers visés :

À court terme : Gestionnaire de portefeuille locatif, Gestionnaire gérance location, Gestionnaire de copropriété ou de résidences, Gestionnaire technique d'immeubles tertiaires, Chargé(e) de clientèle en habitat social, Gestionnaire Contentieux

À moyen terme : Responsable Gérance - Syndic / Syndic Social, Manager technique de site(s), Responsable de site(s) immobilier(s), Expert immobilier, Responsable d'agence, Directeur de clientèle, Property Manager, Facility Manager, Responsable immobilier, Administrateur de biens

Frais de scolarité :

- Frais de scolarité pris en charge par l'OPCO